

NOS DIFFÉRENCES

La prépa Sciences Plus est :

- **La seule** aussi expérimentée : 50 ans de succès.
- **La seule** appliquant des réductions familiales : c'est la moins chère (payez en fonction de vos revenus).
- **La seule** proposant les inscriptions et paiements en ligne.
- **La seule** à refuser les cours de masse des grands groupes.

Sciences Plus, c'est aussi :

Une ambiance bienveillante et familiale.

La facilité d'accès: salles de cours et de travail proches des amphis (PASS) dans le quartier étudiant Paul Sabatier Rangueil.

La flexibilité : les matières peuvent être choisies individuellement.

Des réductions : en plus des réductions familiales, 10% pour les 1ères/Terminales Santé et 5% pour les inscriptions reçues avant le 15 mars.

Des enseignants qualifiés: seuls aptes à vous aider pour tous les cours, QCM contrôles, préparation des entretiens oraux.

Des résultats réels éloquentes:

Médical: chances de réussite triplées par rapport à la faculté et 3 à 5 Majors.

Paramédical et sanitaire-social : 70% en moyenne de nos étudiants intègrent une école.

www.SciencesPlus.fr

Sciences Plus, plus proche de vous
Une prépa adaptée à vos besoins
Des prix adaptés à vos moyens

Revenu fiscal de référence(RFR) divisé par le nombre de parts*					
de :	-	3.300 €	5.280 €	7.920 €	13.200 €
à :	3.299 €	5.279 €	7.919 €	13.199 €	-
% Réduction familiale					
	20%	15%	10%	5%	0%

PARAMEDICAL Étudiants AVEC spé scientifiques	Durée hebdo	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Orthophoniste	25 h	2.712 €	2.882 €	3.051 €	3.221 €	3.390 €
Orthoptiste	30 h	3.264 €	3.468 €	3.672 €	3.876 €	4.080 €
Audioprothésiste	30 h	3.264 €	3.468 €	3.672 €	3.876 €	4.080 €
Ergothérapeute	30 h	3.264 €	3.468 €	3.672 €	3.876 €	4.080 €
Psychomotricien	26 h	2.824 €	3.001 €	3.177 €	3.354 €	3.530 €
Pédicure-Podologue	26 h	2.824 €	3.001 €	3.177 €	3.354 €	3.530 €

PARAMEDICAL Étudiants SANS spé scientifiques	Durée hebdo	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Orthophoniste	25 h	2.712 €	2.882 €	3.051 €	3.221 €	3.390 €
Orthoptiste	32,5 h	3.536 €	3.757 €	3.978 €	4.199 €	4.420 €
Audioprothésiste	32,5 h	3.536 €	3.757 €	3.978 €	4.199 €	4.420 €
Ergothérapeute	32,5 h	3.536 €	3.757 €	3.978 €	4.199 €	4.420 €
Psychomotricien	27,5 h	2.984 €	3.171 €	3.357 €	3.544 €	3.730 €
Pédicure-Podologue	27,5 h	2.984 €	3.171 €	3.357 €	3.544 €	3.730 €

SANITAIRE – SOCIAL	Durée hebdo	Prix avec réduction familiale				Prix sans réduction
Infirmier	22 h	2.384 €	2.533 €	2.682 €	2.831 €	2.980 €
Aide soignant/Auxi puériculture	13,5 h	1.464 €	1.556 €	1.647 €	1.739 €	1.830 €
Éducateur spécialisé	22 h	2.384 €	2.533 €	2.682 €	2.831 €	2.980 €
Éducateur jeunes enfants	22 h	2.384 €	2.533 €	2.682 €	2.831 €	2.980 €
Assistante sociale	22 h	2.384 €	2.533 €	2.682 €	2.831 €	2.980 €

* Calcul de la réduction familiale : Revenu fiscal de référence (indiqué dans le dernier avis d'impôt sur le revenu) divisé par le nombre de parts (indiqué sur l'avis). Si déclaration séparée des parents, faire le calcul pour chacun des parents, puis la somme des deux résultats. Lire le % de réduction familiale et la colonne de prix vous concernant.

Modalités de règlement

- Pour toute inscription avant le 15 mars : - 5% sur les tarifs ci-dessus
- Pour toute seconde inscription Sciences Plus : -10%
- Règlement financier :
 - Frais d'inscription et de dossier : 75 € (offerts pour les doublants de Sciences Plus)
 - Acompte : 10% du montant total de la scolarité
 - Solde : échelonnement possible sur plusieurs mois

Orthophoniste, Audioprothésiste, Orthoptiste, Psychomotricien, Ergothérapeute, Pédiacre-Podologue

La filière paramédicale suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants car elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Le nombre total de places en Instituts de Formation Paramédicale en France est en moyenne dix fois plus faible que le nombre de candidats et toutes les formations paramédicales sont des formations sélectives.

Les **modalités d'entrée dans ces écoles** se caractérisent par une très grande sélectivité. Théoriquement, le niveau est celui du baccalauréat. En réalité, il est bien plus élevé puisque les simples bacheliers ne représentent globalement qu'un très faible pourcentage d'admis. De source Parcoursup, **le taux d'accès est de 3 à 10% en orthophonie, 3 à 6% en psychomotricité, 6 à 56% en ergothérapie, 9 à 36% en orthoptie, 26 à 43% en audioprothèse.** D'où, la nécessité d'une année de préparation.

Pour la **sélection sur dossier par la plateforme Parcoursup**, les attendus portent sur :

- les compétences scientifiques (notamment des connaissances en sciences du vivant et un intérêt pour la démarche scientifique)
- les compétences en communication écrite et orale
- les qualités humaines et relationnelles
- le projet de formation motivé avec prise en compte de stage(s) en milieu professionnel.

L'oral d'admission évalue la motivation du candidat, sa connaissance de la formation et ses aptitudes à la suivre.

ACCES aux ECOLES

- ♦ **Sélection :** L'admission en ECOLE PARAMÉDICALE (PSYCHOMOTRICITÉ ERGOTHÉRAPIE ORTHOPHONIE ORTHOPTIE OU AUDIOPROTHÈSE) se fait en grande majorité sur dossier Parcoursup et entretien.
3 Ecoles de Psychomotricité recrutent leurs étudiants par une sélection sur concours (épreuves de biologie et de français)
- ♦ **Formation :** la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat (5 ans pour les orthophonistes)

La PRÉPARATION à *SCIENCES PLUS*

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mi-mai :

- ◆ **Cours magistraux** : l'acquisition de connaissances théoriques pré-requises à l'entrée en formation en biologie, français et physique (ergothérapeute, orthoptiste et audioprothésiste), de techniques rédactionnelles et de méthodologie précède les entraînements.
- ◆ **Exercices et QCM** : tous les exercices et QCM sont tirés d'annales, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont distribués permettant aux étudiants de se familiariser avec une rédaction beaucoup plus exigeante que celle du baccalauréat.
- ◆ **Contrôles continus** : les contrôles continus sont hebdomadaires. Ils permettent à l'étudiant de vérifier en permanence ses connaissances tout en maîtrisant les spécificités propres à chaque école telles que : QCM de biologie et /ou physique ; longueur du texte à résumer en 100 ou en 200 mots en Français, tests organisationnels, suites de lettres et mots à mémoriser en orthophonie, etc.
- ◆ **Concours Blancs et Oraux Blancs** : organisés toutes les trois semaines puis chaque semaine à partir de la rentrée de janvier, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.

NOUVEAU : INCLUSE EN PREPA PARAMEDICALE , LA CERTIFICATION VOLTAIRE AVEC SCIENCES PLUS

Parmi les **attendus de Parcoursup** pour les écoles paramédicales figure toujours la **qualité de l'expression écrite et orale**. Le Certificat Voltaire qui est un diplôme constitue pour les instituts la **garantie d'un bon niveau de français du candidat**.

La Certification Voltaire figurera sur les **bulletins de notes** et sur le **contenu de formation** que nous délivrerons pour le dossier Parcoursup et constituera donc un **atout pour le (la) candidat(e) sur la plateforme Parcoursup**.

En sélection finale, l'expression orale est évaluée lors des **entretiens d'admission**.

Avec Sciences Plus, vous vous préparez à la certification Voltaire. Vous pourrez effectuer votre certification dans les locaux de **Sciences Plus, centre d'examen public agréé certificat Voltaire**.

Le déroulement de la Certification Voltaire

Il s'agit d'une épreuve de 3h30 qui teste et évalue l'ensemble des compétences en expression et orthographe. Il s'agit d'un diplôme qui atteste de vos capacités et de votre niveau de français, plus particulièrement, dans les matières proposées :

1. **Parcours orthographe** : consolider de manière ludique et efficace les bases de l'orthographe pour ne plus commettre de fautes.
2. **Parcours expression** : pour produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré.
3. **Parcours courriel** : maîtriser les 24 règles indispensables et les codes de l'e-mail.

Vous avez accès, en ligne, à différentes leçons et exercices traitant de diverses règles d'orthographe et d'expression exposées ci-dessous. Pendant une année, vous avez accès à la plateforme qui vous mène à la certification Voltaire.

Le professeur référent Projet Voltaire de Sciences Plus a connaissance de votre évolution sur la plateforme et peut décider lors des enseignements en français, au sein de la structure, de travailler certains points difficiles.

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ◆ **Séances d'entraînement** : Concernant le concours de psychomotricité (qui a lieu en avril), les enseignants terminent leur programme courant Mars, ce qui permet l'organisation de séances de révisions intensives. Avant la période des oraux, des séances de simulations en conditions réelles sont organisées afin de permettre de garder toujours un lien avec les enseignants, sécurisant l'étudiant et nécessaire à la réussite des épreuves .
- ◆ **6 semaines de stage en milieu professionnel** pour la rédaction du projet de formation motivé Parcoursup et l'argumentation lors de l'entretien de motivation.
- ◆ **Aide à la constitution du dossier Parcoursup** et suivi pédagogique, méthodologique et moral durant toute la durée de la préparation et pendant les épreuves écrites et/ou orales.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.

70% de nos étudiants intègrent une école paramédicale (En 2022, mention spéciale pour les ergothérapeutes, orthoptistes et audioprothésistes, 100%) :

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Biologie		Physique		Culture Générale	Français	Tests Psycho	Prépa Oral et Parcoursup	Contrôle continu /concours blanc	Durée hebdo	
	Bac Spé scient	Autre Bac	Bac Spé scient	Autre Bac						Bac S	Autre Bac
Orthophoniste	3h	3h			6h	7h	2h	4h	2h/4h	25 h	25 h
Orthoptiste	8h	9h30	4h	5h	2h	7h	2h	4h	2h/4h	30 h	32.5 h
Audioprothésiste	8h	9h30	4h	5h	2h	7h	2h	4h	2h/4h	30 h	32.5 h
Ergothérapeute	8h	9h30	4h	5h	2h	7h	2h	4h	2h/4h	30 h	32.5 h
Psychomotricien	8h	9h30	-	-	2h	7h	2h	4h	2h/4h	26 h	27.5 h
Pédicure-Podologue	8h	9h30	-	-	2h	7h	2h	4h	2h/4h	26 h	27.5 h

Contrôle Continu chaque semaine

Concours Blanc/ Oral Blanc toutes les trois semaines

Aide-Soignant(e), Auxiliaire de Puériculture,

La filière sanitaire suscite actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elle offre aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant ces instituts, bien qu'accessibles sans baccalauréat, se caractérisent par une très grande sélectivité. D'où, la nécessité d'une année de préparation.

La sélection des candidats est effectuée par un **jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien** destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Les candidats déposent leur dossier directement auprès du (des) institut(s) de formation de leur choix.

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions** : avoir 17 ans au moins
- ◆ **Date des sélections dans les Ecoles** : Mai-Juin rendant possible de présenter plusieurs écoles .
- ◆ **Formation** : la formation au diplôme dure 1 an dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à *SCIENCES PLUS*

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mai :

- ◆ **Cours magistraux** : les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de compléter la culture générale nécessaire à l'oral.
- ◆ **Synthèses de documents** : beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de concours, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.
- ◆ **Expression orale** : permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.
- ◆ **Ateliers de travail** : sous forme de travaux de groupes préparant des exposés, visionnant des documents pédagogiques, préparant une revue de presse et pour optimiser le dossier de candidature.
- ◆ **Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires** : apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.
- ◆ **Oraux Blancs** : organisés toutes les trois semaines, ils permettent à l'étudiant de se placer dans les conditions exactes du concours et de se situer par rapport aux autres.
- ◆ **6 semaines de stage** : 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercice différents. Ces expériences sont destinées à être **valorisées dans le dossier de candidature de l'école et lors de l'entretien d'admission** .

ORGANISATION

- ◆ **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- ◆ **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- ◆ **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.
- ◆ **Stages** : ils donnent lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

90% à 100% de nos étudiants réussissent au moins un concours

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Culture Générale			Culture Pro	Module oral		Devoirs surveillés	Entretiens individuels	Durée hebdo
	Expression française	Monde en marche	Action sanit et sociale	Suivi et exploitation stages	Travail sur dossier	Oraux d'entraînement	Devoirs écrits ou oraux blancs	Simulations d'entretiens	
Aide-soignant/ Auxiliaire puériculture	2h	2h	2h	2h	2h	2h	1h30	Toutes les 3 semaines	13.5 h

Contrôle continu chaque semaine et oral blanc toutes les 3 semaines

Entrée en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et en IRTS (Institut Régional de Travailleurs Sociaux) via Parcoursup / Entretien.

Ces filières suscitent actuellement un grand engouement auprès des étudiants. Elles offrent aux jeunes diplômés de nombreux débouchés professionnels.

Cependant l'entrée dans ces formations se caractérise par une sélection via la plateforme Parcoursup et/ou un entretien. Une année de préparation est **la seule solution** pour ceux qui ne peuvent pas intégrer ces formations à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat.

ACCES aux ECOLES

- ◆ **Conditions :** 1) être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent
2) être sélectionné sur dossier via la plateforme Parcoursup.

Dans le cas des écoles d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants ainsi que des écoles d'assistants de service social, les candidats sélectionnés sur dossier devront passer un entretien afin que soient évaluées leur aptitude et leur motivation à intégrer la formation.

- ◆ **Formation :** la formation au diplôme dure 3 ans dans des établissements agréés par l'Etat.

La PREPARATION à SCIENCES PLUS

Préparation à la Première Année de Formation

PEDAGOGIE :

La préparation a la forme d'une scolarité complète assurée de début septembre à mi-avril (IFSI) ou mi-mai (IRTS avec oral):

- ◆ **Cours magistraux :** les cours magistraux sont exposés à l'aide de photocopiés et de documents divers. Ils permettent d'acquérir ou de **compléter les connaissances en expression écrite et orale, en culture générale** et de **se préparer à la première année de formation.**

- ◆ **Synthèses de documents :** beaucoup de sujets et de textes sont tirés des annales de première année, ils sont largement corrigés et commentés ; des corrigés type, des fiches de synthèse sont élaborés.

- ◆ **Entraînements encadrés et contrôles continus hebdomadaires :** apprendre à intégrer, maîtriser les différents types de raisonnement à partir d'exercices et d'annales.

- ◆ **Expression orale :** permet à l'étudiant d'oser prendre la parole, de s'impliquer dans le groupe, d'argumenter, de réfuter.

- ◆ **6 semaines de stage :** 3 sessions de 2 semaines de stage permettent aux futurs étudiants de d'acquérir des expériences de terrain sur des lieux d'exercices différents. Ces expériences sont destinées à être **valorisées dans le dossier de candidature sur la plate-forme Parcoursup et lors de l'entretien d'admission** et donneront donc lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

◆ NOUVEAU : INCLUSE EN PREPA SANITAIRE ET SOCIALE , LA CERTIFICATION VOLTAIRE AVEC SCIENCES PLUS

Parmi les **attendus de Parcoursup** pour les écoles paramédicales figure toujours la **qualité de l'expression écrite et orale**. Le Certificat Voltaire qui est un diplôme constitue pour les instituts la **garantie d'un bon niveau de français du candidat**.

La Certification Voltaire figurera sur les **bulletins de notes** et sur le **contenu de formation** que nous délivrerons pour le dossier Parcoursup et constituera donc un **atout pour le (la) candidat(e) sur la plateforme Parcoursup**.

En sélection finale, l'expression orale est évaluée lors des **entretiens d'admission**.

Avec Sciences Plus, vous vous préparez à la certification Voltaire. Vous pourrez effectuer votre certification dans les locaux de **Sciences Plus, centre d'examen public agréé certificat Voltaire**.

Le déroulement de la Certification Voltaire

Il s'agit d'une épreuve de 3h30 qui teste et évalue l'ensemble des compétences en expression et orthographe. Il s'agit d'un diplôme qui atteste de vos capacités et de votre niveau de français, plus particulièrement, dans les matières proposées :

4. **Parcours orthographe** : consolider de manière ludique et efficace les bases de l'orthographe pour ne plus commettre de fautes.
5. **Parcours expression** : pour produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré.
6. **Parcours courriel** : maîtriser les 24 règles indispensables et les codes de l'e-mail.

Vous avez accès, en ligne, à différentes leçons et exercices traitant de diverses règles d'orthographe et d'expression exposées ci-dessous. Pendant une année, vous avez accès à la plateforme qui vous mène à la certification Voltaire.

Le professeur référent Projet Voltaire de Sciences Plus a connaissance de votre évolution sur la plateforme et peut décider lors des enseignements en français, au sein de la structure, de travailler certains points difficiles.

ORGANISATION

- **Effectif réduit** : nos groupes à effectif réduit (de 15 à 20 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès.
- **Disponibilité** : à Sciences Plus le Directeur, les professeurs coordonnateurs, ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.
- **Suivi** : Le contrôle continu donne lieu à 2 bulletins de notes et appréciations. Une rencontre parents-professeurs a lieu fin novembre-début décembre.
- **Stages** : ils donnent lieu à un rapport écrit et à une expertise de notre part.

2021 et 2022 : 90% de nos étudiants ont intégré un IFSI ou un IRTS

PROGRAMME HEBDOMADAIRE (Cours et Contrôles)

	Français : expression écrite et orale/ Anglais	Sciences Sanitaires et Sociales	Culture pro, rapports de stages et préparation à l'oral	Enseignement scientifique : biologie, physiologie et calculs doses (pré-première année)	Tests d'aptitude Culture générale	Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, anthropologie (pré-première année)	Contrôle Continu Oraux Blancs	Durée Hebdo
IFSI	4h	6h	3h	4h		3h	2h	22 h
IRTS	4h	6h	4h		2h	3h	3h	22 h

BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez :

- Calculer ci-contre le montant total des frais de scolarité de la préparation choisie,
- Faire signer ce « Bulletin d'inscription » par le « Responsable financier »,
- Nous retourner votre inscription selon les modalités du « Dossier d'inscription » du verso,
- Joindre le versement total ou fractionné des frais, selon les « modalités de règlement » du verso.

Etudiant :

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :

Sexe :
Nationalité :
Date naissance :
Tél. :
E-mail :
Signature :

Photographie

Engagement du « Responsable financier » :

Je soussigné(e) :

Nom :
Prénom :
Adresse :

CP : Ville :
Tél. : E-mail :

Profession du père :
Profession de la mère :
déclare :

- 1) m'engager à régler le total de cette préparation qui s'élève à euros
- 2) avoir pris connaissance du règlement général de l'école imprimé au verso de ce bulletin, l'accepter et régler les frais de scolarité et de dossier selon les modalités choisies au verso.

3) Le
Signature du « Responsable financier », précédée de la mention : « lu et approuvé, bon pour accord »

Taux de réduction familiale (voir la fiche tarifs)	%
--	---

PARAMEDICAL Bac AVEC spécialités scientifiques	Durée hebdo	Plein Tarif	Montant avec / sans réduction
Orthophoniste	25 h	3 390 €	
Orthoptiste/Audioprothésiste	30 h	4 080 €	
Ergothérapeute	30 h	4 080 €	
Psychomotricien	26 h	3 530 €	
Pédicure – Podologue	26 h	3 530 €	

PARAMEDICAL Bac SANS spécialités scientifiques	Durée hebdo	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Orthophoniste	25 h	3 390 €	
Orthoptiste/Audioprothésiste	32.5 h	4 420 €	
Ergothérapeute	32.5 h	4 420 €	
Psychomotricien	27.5 h	3 730 €	
Pédicure – Podologue	26 h	3 730 €	

SANITAIRE – SOCIAL	Durée hebdo	Plein tarif	Montant avec / sans réduction
Infirmier	22 h	2 980 €	
Aide-soignant/Auxiliaire de puériculture	13.5 h	1 830 €	
Educateur spécialisé	22 h	2 980 €	
Educateur jeunes enfants	22 h	2 980 €	
Assistante sociale	22 h	2 980 €	

Montant =	
Réduction seconde inscription Sciences Plus (-10%) =	
Réduction inscription avant 15 mars 2023 (-5%) =	
Total des Frais de scolarité = (après déduction des réductions éventuelles)	

Acompte frais de scolarité versé à l'inscription (10% minimum) =	
Frais de dossier (offerts pour toute seconde inscription)	75,00 €
Total versé (acompte + frais de dossier)	
Solde restant dû (total des frais de scolarité – acompte de 10%)	

RÈGLEMENT GÉNÉRAL PARAMÉDICAL, SANITAIRE ET SOCIAL

- Article 1 : Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution d'un dossier d'inscription complété et signé et par le paiement d'un acompte.
- Article 2 : Les inscriptions se font à partir de décembre.
- Article 3 : L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie. Trois absences non justifiées entraînent une exclusion temporaire des cours d'une semaine. En cas d'absences répétées sans motif, une exclusion définitive de l'école peut être prononcée sans donner droit à aucun remboursement des frais de scolarité.
- Article 4 : La totalité des frais de participation est exigible le jour du premier cours. **L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité, qui consiste à déposer un échéancier au plus tard le jour du premier cours au secrétariat de Sciences-Plus (avec tous les chèques ou une autorisation de prélèvements).** En cas de non dépôt d'échéancier (avec chèques ou autorisation de prélèvements), des pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sont fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10% (loi LME article L441-6). Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Article 5 : L'acceptation de l'inscription engage Sciences Plus à réserver, de façon définitive, une place à l'étudiant pour la durée totale de la scolarité de la préparation à laquelle il s'est inscrit. En conséquence, en cas de désistement ou d'arrêt de l'étudiant à une préparation, le montant total des frais de scolarité reste dû, même dans le cas où seul l'acompte a été versé.
- Article 6 : La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.
- Article 7 : Le régime de Sciences Plus est l'externat
- Article 8 : Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler une préparation, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.
- Article 9 : Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.
- Article 10 : Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats. Le non-respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.
- Article 11 : Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

MODALITES DE REGLEMENT (cf. article 4 du règlement général ci-dessus)

- Versement de la totalité des frais, à l'inscription.
- Paiements échelonnés par prélèvements :
- acompte versé ce jour(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
 - et de 4 prélèvements mensuels de euros à partir du 6 septembre, puis le 6 de chaque mois
 - ou de 6 prélèvements mensuels de euros à partir du 6 juillet, puis le 6 de chaque mois
- Je dépose la « demande de prélèvement automatique » (à demander au secrétariat) lors de l'inscription à Sciences Plus.*
- Paiements échelonnés par une « chaîne de chèques » :
- acompte versé ce jour(frais de scolarité) et 75 euros (frais de dossier)
 - et de 4 chèques deeuros encaissés le 5 septembre puis le 5 de chaque mois
 - ou de 6 chèques deeuros encaissés le 5 juillet puis le 5 de chaque mois
- Je dépose l'ensemble des 4 ou 6 chèques lors de l'inscription à Sciences Plus,*

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Dernier établissement fréquenté : Nom
Ville Classe

- Bac en cours, Spécialités:
- Bac obtenu en : Série : Mention :

CONDITIONS D'ADMISSION

- ♦ Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'admission
- ♦ Justifier du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence, ou bien être candidat au baccalauréat

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner, complet, le dossier comprenant :

- une lettre de motivation et les notes de 1^{ère} et de terminale,
- une photocopie des notes du baccalauréat, ou titre admis en équivalence (pour les non bacheliers),
- ce bulletin d'inscription rempli recto-verso et signé,
- photocopie d'une pièce d'identité,
- une photographie d'identité,
- si une réduction familiale vous est applicable, fournir une copie du ou des derniers avis d'imposition des parents (sous enveloppe séparée « comptabilité ». Confidentialité assurée)
- un chèque à l'ordre de *SCIENCES PLUS* ou un virement internet, correspondant au premier versement (10% minimum).

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat ou d'admission en école paramédicale, sanitaire ou sociale, sur présentation d'un justificatif et seulement dans ces 2 cas.